

# DEC portable

## 221.A0 Technologie de l'architecture

*Version du 26 janvier 2021*

### DESCRIPTION

#### DEC portable

À partir de la session A-2021, le Département de technologie de l'architecture deviendra un DEC portable. Tous les étudiantes et étudiants devront apporter leur propre ordinateur portable en classe (principe connu sous l'appellation AVEC : Apportez Votre Équipement personnel de Communication).

#### MOTIFS D'UTILISATION ET INTÉGRATION PÉDAGOGIQUE

L'ordinateur portable est utilisé dans tous les cours spécifiques du programme Technologie de l'architecture et peut également être utilisé dans les cours de formation générale avec l'accord du professeur, et ce, pour toute la durée des études au Collège Montmorency, soit trois (3) ans.

Les cours du programme sont supportés par l'utilisation de plateformes d'apprentissage en ligne et par des outils collaboratifs (Col.NET, Moodle, Office 365, accès à une adresse courriel, stockage de données, etc.) permettant d'accroître l'interactivité des cours.

#### ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE

Le Collège Montmorency offre un réseau sans fil disponible dans l'ensemble des locaux. De plus, des classes sont adaptées à l'utilisation de l'ordinateur portable puisqu'elles présentent des tables avec branchements électriques et réseau, rendant disponible l'accès à Internet ainsi qu'aux partages réseau et d'imprimantes du Collège.

### ORDINATEUR SPÉCIFICATIONS

#### ORDINATEUR PORTABLE – SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Afin de s'assurer que l'ordinateur portable sera en mesure d'offrir des performances acceptables, et ce pour toute la durée du programme, le Département de technologie de l'architecture et le Service des technologies de l'information se sont renseignés auprès des compagnies Autodesk et Adobe. Cela nous a permis d'établir les spécifications techniques requises de l'ordinateur portable que l'étudiant devra avoir en sa possession dès sa première session.

Vous trouverez ci-dessous les spécifications **minimales, recommandées, optimales pour un portable PC et minimales pour un portable MAC.**

- Prendre note que le département privilégie les portables PC pour leur plus simple compatibilité avec les logiciels utilisés en architecture;
- Tous les portables doivent avoir une caméra et un micro intégré.

Spécifications techniques **MINIMALES REQUISES portables PC** (ces spécifications sont vraiment le minimum demandé, aucun ordinateur portable avec spécifications inférieures sera accepté).

Processeur	Équivalent Intel® Core™ i3 CPU 2.5 GHz Équivalent AMD Ryzen™ 3 3200G
Mémoire vive (RAM)	8 Go
Disque dur	Disque mécanique de 500 GO
Écran	Résolution de 1920 × 1080 (1080p)
Carte vidéo	Processeur graphique de 1 Go avec bande passante de 29 Go/s, compatible DirectX 11
Système d'exploitation	Windows 10 64 bits

Spécifications techniques **RECOMMANDÉES portables PC** (ces spécifications ne sont pas obligatoires, mais fourniront un meilleur rendement).

Processeur	Équivalent Intel® Core™ i3 CPU 2.5 GHz ou plus Équivalent AMD Ryzen™ 3 3200G ou plus
Mémoire vive (RAM)	16 Go
Disque dur	Disque SSD de 500 GO
Écran	Résolution de 1920 × 1080 (1080p)
Carte vidéo	Processeur graphique de 4 Go, compatible DirectX 11
Écran	15 pouces ou plus
Clavier	Avec pavé numérique
Système d'exploitation	Windows 10 64 bits
Garantie	Avoir une garantie durant au moins la durée des études de l'étudiant (3 ans)

Spécifications techniques **OPTIMALES portables PC** (ces spécifications ne sont pas obligatoires, mais fourniront un rendement optimal).

Processeur	Équivalent Intel® Core™ i3 CPU 2.5 GHz ou plus Équivalent AMD Ryzen™ 3 3200G ou plus
Mémoire vive (RAM)	32 Go
Disque dur	Disque SSD de 500 GO ou plus
Écran	Résolution de 1920 × 1080 (1080p)
Carte vidéo	Processeur graphique de 4 Go, compatible DirectX 11 ou plus
Écran	15 pouces ou plus et avoir un 2 <sup>ième</sup> écran à la maison
Clavier	Avec pavé numérique
Système d'exploitation	Windows 10 64 bits
Garantie	Avoir une garantie durant au moins la durée des études de l'étudiant (3 ans)

Spécifications techniques **MINIMALES REQUISES portables MAC**.

(Ces spécifications sont vraiment le minimum demandé, aucun ordinateur portable avec spécifications inférieures sera accepté. En plus du système d'exploitation de MAC, **WINDOWS 10 DEVRA OBLIGATOIREMENT ÊTRE INSTALLÉ. PRENDRE NOTE QUE LE DÉPARTEMENT PRIVILÉGIE LES PORTABLES PC POUR LEUR PLUS SIMPLE COMPATIBILITÉ AVEC LES LOGICIELS UTILISÉS EN ARCHITECTURE**).

Processeur	Équivalent Intel® quad Core™ i7 CPU 2.7 GHz
Mémoire vive (RAM)	16 Go
Disque dur	Disque mécanique de 500 GO
Écran	Résolution de 1920 × 1080 (1080p)
Carte vidéo	Processeur graphique de 1 Go avec bande passante de 29 Go/s, compatible DirectX 11
<b>Système d'exploitation OBLIGATOIRE</b>	<b>Windows 10 64 bits (Équivalent Bootcamp v2 ou supérieur)</b>

## **LOGICIELS**

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ordinateur portable, le Collège vous assiste lors d'une séance d'accompagnement **OBLIGATOIRE** qui aura lieu au début de votre première session.

Avant la séance d'accompagnement il faut s'assurer que :

- L'ordinateur portable soit initialisé ;
- L'ordinateur soit à jour avec le système d'exploitation Windows 10 ;
- Qu'un logiciel anti-virus soit installé et fonctionnel (logiciel intégré à Windows acceptable);
- Que les pilotes soient installés et à jour;
- Que l'installation des logiciels nécessaires en architecture soit complétée avant la séance d'accompagnement obligatoire (des procédures d'installation seront fournies par le département).

Lors de la séance d'accompagnement :

- Si vous avez rencontré des problèmes lors de l'installation des logiciels nécessaires en architecture, nous vous aiderons à compléter le tout;
- Validation des spécifications minimales des ordinateurs portables;
- Configuration du réseau sans-fil et des imprimantes du Collège;
- Sensibilisation et formation en lien avec l'entretien de l'ordinateur portable (virus, logiciels malveillants, etc.);
- Formation sur les différentes plateformes utilisées au département.

### **Logiciels Technologie de l'architecture**

- Accès au Code du bâtiment
- Adobe Acrobat Reader DC
- Adobe Photoshop CC
- Autodesk Autocad
- Autodesk Formit
- Autodesk Revit
- Microsoft Office 365
- Projet Libre
- Sketchup make 2017

### **Recommandation :**

- Antidote 10

## **RESPONSABILITÉ DE L'ÉTUDIANT**

En s'inscrivant en technologie de l'architecture, l'étudiante ou l'étudiant accepte les responsabilités suivantes :

- S'assurer que son ordinateur portable respecte les spécifications minimales;
- Installer les logiciels nécessaires en architecture avant la séance d'accompagnement obligatoire (des procédures d'installation seront fournies par le département);
- Participer à la séance d'accompagnement **OBLIGATOIRE**;
- Apporter son ordinateur à tous ses cours;
- Assurer le bon fonctionnement de son ordinateur portable;
- Assurer la protection de son ordinateur contre les logiciels espions ou malveillants (antivirus);
- Assurer les réparations au besoin avec son fournisseur;

## **SOUTIEN TECHNIQUE**

Le département de technologie de l'architecture via son TTP (technicien en travaux pratiques) et le Service des technologies de l'information du Collège vous offrent un soutien de première ligne qui vous guidera dans la résolution de problèmes techniques. C'est-à-dire une assistance technique permettant un diagnostic de base dans le but de vous aiguiller dans la configuration ou l'installation de logiciels.

Dans l'éventualité où vous devriez faire réparer votre ordinateur portable chez votre fournisseur, vous avez la possibilité d'emprunter un appareil au service de l'audiovisuel pour une durée de temps jugée raisonnable (2 semaines maximum) et selon la disponibilité de notre inventaire.

Le département de technologie de l'architecture et le Service des technologies de l'information s'engage à fournir aux étudiants les procédures suivantes :

- Accès aux réseaux Internet et intranet du Collège;
- Accès aux serveurs de stockage et d'impression;
- Accès aux logiciels sur les serveurs du Collège;
- Installation de certains logiciels.

Veuillez prendre note que le Département de technologie de l'architecture et le Service des technologies de l'information du Collège n'offre pas le service de vente ou de réparation. Le soutien qui est offert ne vous dégage pas de la responsabilité d'avoir un ordinateur qui répond aux spécifications, d'assurer son bon fonctionnement et de faire les réparations lorsque nécessaire, et ce, dans un délai raisonnable.



Pour obtenir du soutien technique de première ligne, en premier lieu, vous devez vous présenter au bureau du TTP du Département de technologie de l'architecture qui fera un premier diagnostic de base. Si le TTP ne trouve pas de solution, il vous dirigera vers le Comptoir de consultation des technologies de l'information (CCTI) au B-3432 pour un deuxième avis.

## **QUESTIONS**

### **Information sur le programme ou l'admission**

[info.programmes@cmontmorency.qc.ca](mailto:info.programmes@cmontmorency.qc.ca)